



# Histoire du centre œcuménique Saint-Marc

jeudi 9 avril 2015, par [Bertrand Missemer](#)

## Comment est né le Centre œcuménique Saint-Marc à Grenoble ?

### 1954

Existence d'une paroisse catholique du secteur dont les deux prêtres de la Mission de France, Georges MOLLARD et Francis CORRENWINDER, sont attentifs aux difficultés de vie des habitants du quartier et à leurs initiatives :

- union de quartier,
- centre aéré,
- association de parents d'élèves, ... Leur église, ancienne ferme aménagée, est fréquentée par tous (catholiques, protestants, non-croyants).



Des lieux de réflexion et de dialogue se multipliaient dans la ville autant que dans la mouvance des Eglises. Des groupes divers animaient des discussions et des actions où se rencontraient des catholiques, des protestants et bien d'autres hommes et femmes de conviction, désireux de s'impliquer dans la vie politique et sociale (Mouvement Jeunes Femmes, Planning Familial, Christianisme Social, Vie Nouvelle, ...).

L'un des groupes les plus anciens, les Chrétiens dans la cité, a organisé un grand nombre de débats publics très suivis avec le souci de conjuguer engagement politique et réflexion théologique. A tout cela, le protestantisme local (Eglise Réformée en particulier) participait activement, mais il se préoccupait aussi des conditions de son existence de minorité dans une agglomération en plein développement qu'un plan d'urbanisme cherchait à remodeler.

### Juin 1963

Le Conseil presbytéral de l'Eglise Réformée, sous la présidence du pasteur Paul KELLER, confirme la

création d'un centre de rassemblement (culturel et divers) dans le quartier Malherbe. Attente de l'arrêté du plan d'urbanisme en vue des Jeux Olympiques.

## **Septembre 1964**

La paroisse catholique Saint-Marc, dont Emmanuel MAGNIN, puis Paul BOUVERON étaient les prêtres successifs, met à disposition de l'Eglise Réformée des locaux pour des réunions du secteur sud, rassemblant 60 à 80 personnes.

## **Février 1965**

Le plan d'urbanisme nécessite de déloger la paroisse catholique Saint-Marc pour la réinstaller dans le quartier. Les pouvoirs publics prennent en considération la demande de l'Eglise Réformée pour l'acquisition d'un terrain. En même temps, mûrit le **projet d'une construction en commun Eglise Catholique-Eglise Réformée**.

## **Mai 1965**

La ligne de conduite concernant le projet immobilier commun dans le quartier Malherbe est formulée. Décision du Conseil Presbytéral de l'Eglise Réformée du 16 juin 1965 est agréée par l'Evêché. Les perspectives des J.O. accélèrent le processus d'urbanisation du quartier Malherbe.

Un terrain d'environ 3000 m<sup>2</sup> est proposé aux deux Eglises pour la création d'un Centre œcuménique. Des logements pourront être mis à disposition dans les immeubles voisins.

## **Automne 1965**

Les pouvoirs publics demandent un avant-projet avant fin 1965. Mise en place d'un programme et d'un avant-projet.

Trois points essentiels des discussions qui ont été parfois vives, et des décisions qui furent prises :

1. Réaliser le projet avec le souci de pratiquer un œcuménisme sans confusion. Ne pas gommer les différences, ni édulcorer les identités.
2. Prévoir une distribution des locaux afin de faire ensemble tout ce que l'on souhaite faire ensemble sans y être obligé. Pas de locaux réservés ou sacrés, mais définir des affectations prioritaires.
3. Pouvoir mettre l'ensemble des locaux à la disposition, non seulement des Eglises, mais des associations du quartier.

## **5 novembre 1965**

L'assemblée générale extraordinaire de l'Eglise Réformée décide de la construction en commun avec l'Eglise catholique.

## **1966**

Accord sur une répartition des millièmes de propriété entre l'Eglise Réformée de France et l'Association diocésaine de Grenoble dont Mgr Gabriel MATAGRIN était l'évêque, en se basant sur la surface totale du terrain, soit 3500 m<sup>2</sup>, fixé en 1975 à 289 millièmes pour l'ERF et 711 millièmes pour l'ADG.

## **Décembre 1966 : Permis de construire**

## **Mars 1967 : Début des travaux**

**28 janvier 1968**



Inauguration en présence d'une assemblée qui remplissait les 3 volumes communicants du rez-de-chaussée.

Puis, utilisation partielle à l'occasion des Jeux Olympiques :

- service d'information et de documentation,
- exposition sur l'œcuménisme,
- exposition biblique sur le livre de l'Exode,
- offices quotidiens en plusieurs langues,
- tables rondes et autres discussions sur des thèmes très divers. Pendant 15 jours, plusieurs centaines de Grenoblois et d'étrangers, de touristes et de curieux, ont pu échanger et être accueillis au Centre Œcuménique.

## **1971 -1972**

Tenus de congrès théologiques ou politiques, grève de la faim des militants du Secours Rouge, colloques contre la peine de mort ou pour l'accueil des étrangers, rencontres inter religieuses, ...

### **L'esprit du Centre Œcuménique Saint-Marc**

[(Catholiques et Protestants se sont mis d'accord pour que, sous un même toit, les deux Eglises puissent :

- ▶ d'une part, continuer à exercer leurs activités respectives
- ▶ d'autre part, développer des relations, des activités et un travail commun dans tous les domaines où la chose est possible. )]

« Faire ensemble tout ce que l'on peut faire ensemble, sans être obligé de tout faire ensemble ».

De plus, le Centre Saint-Marc devait permettre que se développe sur l'ensemble de la ville, des relations plus étroites entre catholiques et protestants qui, déjà depuis longtemps, entretenaient des relations et avaient des réunions éparées.

Enfin, les locaux devaient être mis à la disposition d'organismes et associations non confessionnels qui pourraient en avoir besoin.

Pour gérer cet ensemble, un comité mixte de gestion (50% catholique / 50% protestant) agissant par délégation de pouvoir des deux Eglises, a été constitué. Ce comité mixte de gestion a laissé la place à un comité d'administration au moment de la création de la structure associative « Centre œcuménique Saint-

Marc ».

Le Centre œcuménique a accepté d'héberger d'une façon permanente et dès son ouverture, **l'Eglise Anglicane** qui est devenue **le troisième partenaire du Centre**. D'autres associations œcuméniques sont également domiciliées dans le Centre.

Une charte commune a été établie afin que le centre œcuménique puisse faire valoir son identité.

Le Centre se veut lieu de rencontre, de réflexion et de prière commune pour les chrétiens de différentes Eglises s'efforçant de suivre ensemble le Christ.